

Synthèse Climat

Mars 2024



DÉMARCHE DE DÉCARBONATION D'ICADE



DES ENGAGEMENTS BAS CARBONE ALIGNÉS 1,5°C CERTIFIÉS PAR LA SBTi SELON LE STANDARD NET ZÉRO



Objectif 2030 VS 2019 :

- 55 % en absolu sur les scopes 1, 2 et **- 27,5 %** en absolu sur le scope 3, soit un objectif en absolu de **- 28 %** sur les scopes 1, 2 et 3

Objectif 2050 VS 2019 :

- 90 % en absolu sur les scopes 1, 2 et 3 et compensation des émissions résiduelles



DÉCLINAISON DES ENGAGEMENTS SBTi EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR LES MÉTIERS D'ICADE



FONCIÈRE TERTIAIRE



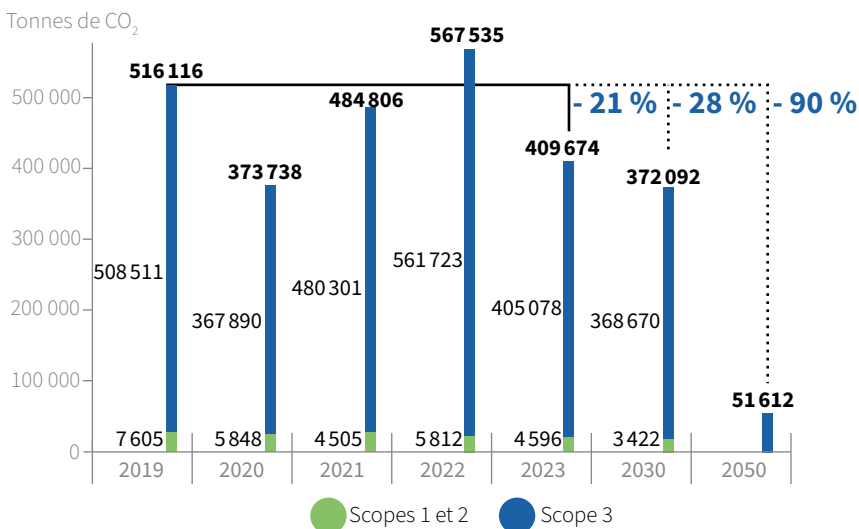
PROMOTION



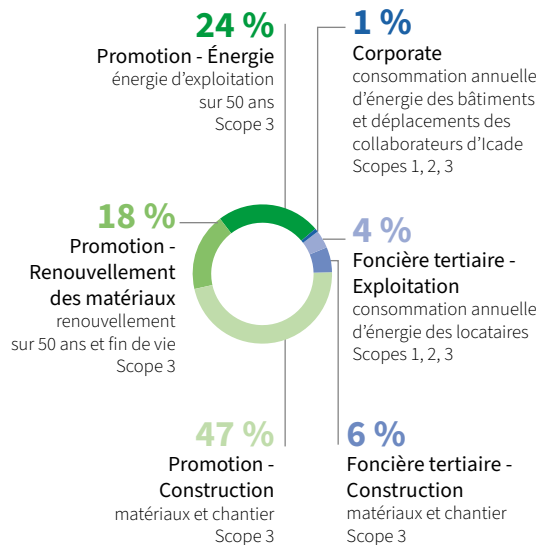
CORPORATE

Période	FONCIÈRE TERTIAIRE	PROMOTION	CORPORATE
2019 - 2030	- 60 % d'intensité carbone (kgCO ₂ /m ²) Consommation d'énergie des locataires (tous usages, parties communes et privées)	- 41 % d'intensité carbone (kgCO ₂ /m ²) Construction et utilisation des actifs en analyse de cycle de vie sur 50 ans	- 30 % d'émissions en absolu (tCO ₂) Consommation d'énergie des bâtiments et déplacements des collaborateurs
Résultats 2019 - 2023	- 35 %	- 12 %	- 8 %

TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ D'ICADE SUR LE PÉRIMÈTRE D'ENGAGEMENT SBTi



RÉPARTITION PAR PÔLE DES ÉMISSIONS DE CO₂ D'ICADE EN 2023



Les émissions 2019 et les objectifs 2030 et 2050 ont été ajustés pour tenir compte de la cession d'Icade Santé en juillet 2023. Hors Icade Santé, les engagements d'Icade validés par la SBTi restent inchangés : réduction des émissions de GES en absolu de 55 % pour les scopes 1 et 2 et de 27,5 % pour le scope 3 entre 2019 et 2030, soit un objectif en absolu de - 28 % sur les scopes 1, 2 et 3 entre 2019 et 2030 ; réduction de 90 % des émissions de GES en absolu pour les scopes 1, 2 et 3 entre 2019 et 2050.

Scopes 1 et 2 : **1 %**
Scope 3 : **99 %**

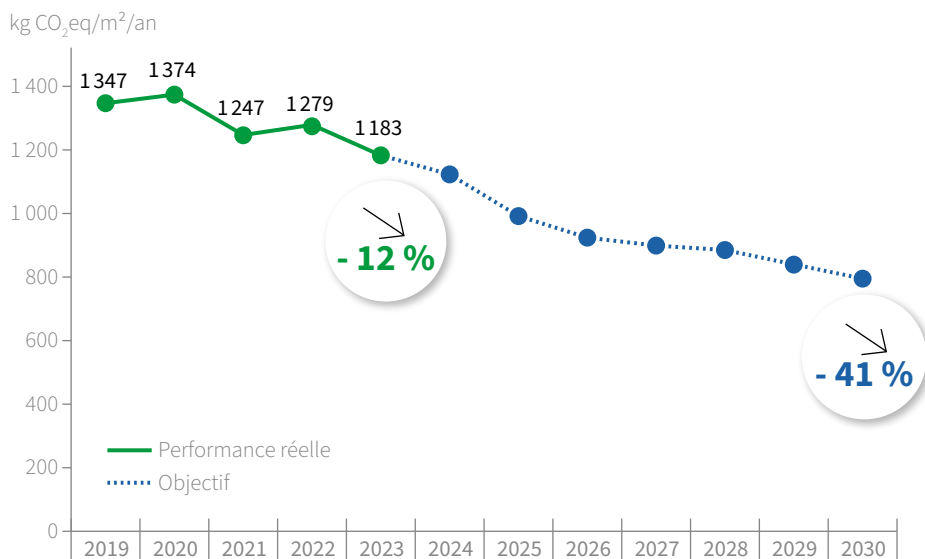
RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS



15 % Part de la rémunération variable des membres du comité exécutif d'Icade liée à l'atteinte des engagements RSE du groupe

FOCUS PROMOTION

INTENSITÉ CARBONE ET OBJECTIF DU PÔLE PROMOTION (en analyse de cycle de vie sur 50 ans)



79 %

Opérations alimentées avec des sources d'énergies décarbonées

(énergies renouvelables, réseaux urbains et pompes à chaleur) en 2023



17 %

opérations en structure mixte bois-béton en 2023

Objectif : **1/3** en 2030



NOTRE OFFRE

URBAIN desBOIS

Filiale dédiée aux constructions bas-carbone et biosourcées

FOCUS FONCIÈRE TERTIAIRE

INTENSITÉ CARBONE ET OBJECTIF DU PÔLE FONCIÈRE TERTIAIRE



> 95 %



ICADE 200 000 m²

des well positioned offices seront alignés d'ici 2030 sur les objectifs 2030 de la SBTi et du Dispositif Éco Énergie Tertiaire*

Baux Engagés Climat signés avec nos locataires

*Alignés en 2023 ou post-travaux prévus d'ici 2030

INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX (CAPEX)



66 M€

Dépenses 2019 - 2023

145 M€

Budget 2024 - 2030

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX 2024-2030

16 %
Autres (adaptation, biodiversité, etc.)

58 %
Travaux d'amélioration de la performance énergétique et rénovation des actifs

11 %
Bornes de recharge pour véhicule électrique

15 %
Switch énergétique et énergie renouvelable

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE Puits DE CARBONE

3,3 M€ Montant alloué depuis 2019 à des puits de carbone en France (projets forestiers et agricoles)

ayant le « Label Bas Carbone » soit **114 000** tonnes de CO₂.

LABEL BAS CARBONE



Matériaux biosourcés



Ossature bois et paille



HIGH SIX

Construction hors site



ThermiUp

Récupération de chaleur sur eaux grises



Time To Beem

Pilotage carbone

STOOK

Compensation carbone

Plus de détails dans la partie 2.1 S'engager en faveur de la transition bas carbone du Chapitre RSE du Document d'enregistrement universel 2023 et dans le Rapport Climat - Mars 2022.